

EXEMPLES DE REMBOURSEMENT (1)



REFLEXIO SENIORS

Contrat d'assurance santé	Tarif le plus souvent facturé, ou	Base de remboursement de	Remboursement AMO		-	Remboursen nce maladie		-				Reste à	charge		
responsable ²	tarif réglementé	la sécurité sociale (BR)³	(Assurance maladie obligatoire)	SENIORS 1	SENIORS 2	SENIORS S	SENIORS 4	SENIORS 5	SENIORS 6	SENIORS 1	SENIORS 2	SENIORS 3	SENIORS 4	SENIORS 5	SENIORS 6
Hospitalisation									'		<u>'</u>	<u>'</u>			
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20 € (15 € en service psychiatrique)	0€	0€	20 € (15 €)											
Chambre particulière (sur demande du patient)	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	40€	50€	55€	60€	80€	90€						
Séjours avec actes lourds. L'hôpital	public inclut la rémuné								ns le secteu	r privé					
			Exemple d'une opérat	on chirurgi	cale de la c	ataracte, en	secteur	privé							
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	BR - 24 €	24 €						0€					
Frais de séjour en secteur privé	Tarif moyen de 794,12 €	794,12€	770,12 €	24 €							0€				
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maitrisés	BR	100 % BR	Dépassement si prévu au contrat							Selon contrat				
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 422 €	271,70 €	271,70 €	67,93 €	135,85 €	150,30 € 1	50,30 €	150,30 €	150,30 €	82,38 €	14,45€	0€	0€	0€	0€
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	100 % BR	(rembo		ssement si p les dépassen			D % BR)	Selon contrat					
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 463 €	271,70 €	271,70 €	0€	67,93 €	135,85 € 1	191,30 €	191,30 €	191,30 €	191,30 €	123,38 €	55,45 €	0 €	0 €	0 €
Séjours sans acte lourd. L'hôpital pu	ublic inclut la rémunéra	tion des praticiens dans	s les frais de séjour, alo	rs que leurs	honoraire	s sont factur	és séparé	ment dans	le secteur _l	privé					
		Exemple d'un su	uivi d'une pneumonie	ou pleurésie	pour un p	atient de pl	us de 17 a	ns, en hôp	ital public						
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	80 % BR	20 % BR						0 €					
Frais de séjour en secteur public	Tarif moyen de 3 344,37 €	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87€						0 €					

^{1 :} Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.

^{2:} Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé.

^{3:} La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.



Contrat d'assurance santé	Tarif le plus	Base de remboursement de	Remboursement AMO			Rembourse nce maladi			Reste à charge							
responsable ²	souvent facturé, ou tarif réglementé	la sécurité sociale (BR) ³	(Assurance maladie obligatoire)	SENIORS 1	SENIORS 2	SENIORS 3	SENIORS 4	SENIORS 5	SENIORS 6	SENIORS 1	SENIORS 2	SENIORS 3	SENIORS 4	SENIORS 5	SENIORS 6	
Soins courants																
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70 % BR – 2 €	30 % BR						2 € de participation forfaitaire						
Consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	26,50 €	26,50 €	16,55 €	7,95€	7,95 €	7,95€	7,95€	7,95€	7,95 €	2€	2€	2€	2€	2€	2€	
Consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	33,50 €	33,50 €	23,45€	10,05€	10,05€	10,05€	10,05€	10,05€	10,05€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	
Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmolo- gie, dermatologie, etc)	31,50 €	31,50 €	20,05 €	9,45€	9,45€	9,45€	9,45€	9,45€	9,45€	2€	2€	2€	2€	2€	2€	
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maitrisés	BR	70 % BR – 2 €	30 % BR 2 € de participation forfaitaire, + Dépassement si prévu au contrat + dépassement selon contrat												
Consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	49€	33,50 €	23,45 €	10,05€	18,43 €	25,55€	25,55€	25,55€	25,55€	15,50 €	7,13 €	0€	0€	0€	0€	
Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc)	52€	31,50 €	20,05€	9,45€	17,33 €	25,20 €	25,20 €	29,95€	29,95€	22,50 €	14,63 €	6,75€	6,75 €	2€	2€	
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70 % BR – 2 €					u au contra fonné à 100		2 € de participation forfaitaire, + dépassement selon contrat						
Consultation pédiatre pour enfant de 2 à 16 ans	64€	23 €	16,10 €	6,90 €	6,90 €	13,80 €	13,80 €	24,15 €	41,40 €	41 €	41 €	34,10 €	34,10 €	23,75 €	6,50 €	
Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc)	65€	23 €	14,10 €	6,90€	6,90 €	13,80 €	13,80 €	24,15 €	41,40 €	44€	44€	37,10 €	37,10 €	26,75€	9,50 €	
Matériel médical	Matériel médical	BR	60% BR	40 % BR + Dépassement si prévu au contrat Selon contrat												
Achat d'une paire de béquilles	25,99 €	24,40 €	14,64 €	9,76 €	11,35€	11,35 €	11,35€	11,35€	11,35 €	1,59€	0€	0€	0€	0€	0€	

^{1:} Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.

^{2 :} Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la reglementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentatire santé.

3 : La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.



Contrat d'assurance santé	Tarif le plus	Base de remboursement de	Remboursement AMO										charge			
responsable ²	souvent facturé, ou tarif réglementé	la sécurité sociale (BR) ³	(Assurance maladie obligatoire)	SENIORS 1	SENIORS 2	SENIORS 3	SENIORS 4	SENIORS 5	SENIORS 1	SENIORS 2	SENIORS 3	SENIORS 4	SENIORS 5	SENIORS 6		
Dentaire																
Soins et prothèses 100% santé	Prix moyen national	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires						0€						
Pose d'une couronne céramo- métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500€	120 €	72 €	428€						0 €						
Soins (hors 100% santé)	Tarif de convention	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement si prévu au contrat							Selon contrat					
Détartrage	43,38 €	43,38€	26,03 €			17,3	85€			0 €						
Prothèses (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60 % BR	4	10 % BR +	- Dépassem	ent si prév	u au contra	nt	Selon contrat						
Couronne céramo- métallique sur molaires	554 €	120 €	72 €	78€	108€	138 €	168 €	228€	288€	404€	374 €	344 €	314 €	254 €	194 €	
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BR	100% BR	Dépassement si prévu au contrat							Selon contrat					
Traitement par semestre (6 semestres max.)	698€	193,50 €	193,50 €	48,38€	96,75€	145,13 €	193,50 €	290,25€	387€	456,13 €	407,75 €	359,38 €	311 €	214,25 €	117,50 €	

^{1:} Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.

^{2 :} Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentatire santé.

3 : La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.



Contrat d'assurance santé	Tarif le plus	Base de remboursement de	Remboursement AMO			Rembourse ince maladi		_				Reste à	i charge		
responsable ²	souvent facturé, ou tarif réglementé	la sécurité sociale (BR) ³	(Assurance maladie obligatoire)	SENIORS 1	SENIORS 2	SENIORS 3	SENIORS 4	SENIORS 5	SENIORS 6	SENIORS 1	SENIORS 2	SENIORS 3	SENIORS 4	SENIORS 5	SENIORS 6
Optique															
Équipement 100% santé	Prix moyen national	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement dans la limite des PLV ⁴						0 €					
Verres simples et monture	42,50 €/verre + 30 €/monture	12,75 €/verre + 9 € /monture	7,65 €/verre + 5,40 €/monture	34,85 € par verre + 24,60 €	34,85 € par verre + 24,60 €	34,85 € par verre + 24,60 €	par verre	34,85 € par verre + 24,60 €	34,85 € par verre + 24,60 €	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Verres progressifs et monture	90 €/verre + 30 €/monture	27 €/verre + 9 €/monture	16,20 €/verre + 5,40 €/monture	73,80 € par verre + 24,60 €	73,80 € par verre + 24,60 €	73,80 € par verre + 24,60 €	73,80 € par verre + 24,60 €	73,80 € par verre + 24,60 €	73,80 € par verre + 24,60 €	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires						Selon contrat					
Verres simples et monture	107 € (par verre) + 142 € (monture)	0,05 €/verre + 0,05 € /monture	0,03 €/verre + 0,03 € /monture	24,97 € par verre + 49,97 € Soit 99,91 €	verre + 62,47 €	737,47 € pai verre + 74,97 € Soit 149,91 €	par verre	Soit	par verre	verre + 92 €	75,75 € par verre + 79,50 € Soit 231 €	par verre + 67 €	verre + 42 €	verre + 42 €	verre + 42 €
Verres progressifs et monture	239 €/verre + 142 € /monture	0,05 €/verre + 0,05 € /monture	0,03 €/verre + 0,03 € /monture	49,97 € par verre + 99,97 € Soit 199,91 €	49,97 € par verre + 99,97 € Soit 199,91 €	62,47 € par verre + 99,97 € Soit 224,91 €	Soit	par verre + 99,97 € Soit	174,97 € par verre + 99,97 € Soit 449,91 €	verre + 42 €	189 € par verre + 42 € Soit 420 €	par verre + 42 €	151,50 € par verre + 42 € Soit 345 €	114 € par verre + 42 € Soit 270 €	verre + 42 €
Lentilles	Prix moyen national		e en charge as général)		Prise o	en charge s	i prévu au	contrat		Selon contrat					
Forfait annuel	Non connu	Non remboursé (c	lans le cas général)	75€	100€	100€	125€	150 €	200€			Selon	contrat		
Chirurgie réfractive	(NC)	Non rer	mboursé		Prise	en charge s	i prévu au	contrat				Selon	contrat		
Opération corrective de la myopie	Non connu (NC)	Non rer	mboursé	75€	100€	125€	150 €	200€	250€	Selon contrat					

^{1:} Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.

2: Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé.

3: La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.

^{4 :} Prix limite de vente.



Contrat d'assurance santé responsable ²	Tarif le plus souvent facturé, ou	Base de remboursement de	Remboursement AMO			Rembourse ance maladi						Reste à	charge			
	tarif réglementé	la sécurité sociale (BR) ³	(Assurance maladie obligatoire)	SENIORS 1	SENIORS 2	SENIORS 3	SENIORS 4	SENIORS 5	SENIORS 6	SENIORS 1	SENIORS 2	SENIORS 3	SENIORS 4	SENIORS 5	SENIORS 6	
Aides auditives																
Équipement 100% santé	Prix moyen national	BR	60 % BR	40	40 % BR + dépassement dans la limite des PLV ⁴						0 €					
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950 €	400€	240€	710 €	710 €	710 €	710 €	710 €	710 €	0€	0€	0€	0€	0€	0€	
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60 % BR		40 % BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires							0	€			
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1 565 €	400€	240 €	260€	360€	460 €	560€	760 €	960€	1 065 €	965€	865€	765€	565€	365 €	

^{1:} Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.

2: Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé.

3: La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.

^{4 :} Prix limite de vente.



Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie et par votre contrat complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et selon le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé. Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé édicté par l'Unocam.

